

A Cahors , le 02 juin 2020

**La Présidente de l'ASCE 46**

**aux adhérents de la FNASCE**

**Attributaires d'un séjour en unité d'accueil,**

**Objet : Séjour dans une UA de l'ASCE 46 (Lot)**

Chers adhérents, chers amis,

Avant toute chose, nous exprimons une pensée solidaire et bienveillante à vous tous en souhaitant qu'aucun d'entre vous n'ait été touché de près par cette maladie. Après cette période difficile et dans le respect des mesures gouvernementales, notre ASCE met tout en œuvre pour assurer un retour progressif à la normale et pour vous accueillir en toute sécurité dans nos unités d'accueil. Eu égard au contexte très particulier de la pandémie je vous informe du protocole suivant mis en place par l'ASCE...

Tous les séjours jusqu'au 13 juillet 2020 qui ont fait ou qui feraient l'objet d'une annulation, bénéficient d'un remboursement sans justificatif. Ces séjours peuvent être reportés en 2021 sous réserve de l'accord des familles. À cette fin, si vous souhaitez un report, je vous prie de bien vouloir vous manifester auprès de ....

Pour les séjours du 13 juillet au 31 août, vous avez la possibilité d'annuler vos réservations. Ces annulations feront l'objet d'un remboursement sans justificatif à la condition que les familles attributaires nous le fassent savoir avant le 15 juin 2020. Cette date pourra être repoussée en fonction des dispositions gouvernementales.

Notre ASCE a élaboré le protocole ci-après, vous voudrez en prendre connaissance et le retourner dans les meilleurs délais à l'ASCE 46.

Nous vous remercions de votre compréhension ainsi que de votre fidélité et de votre confiance. Nous souhaitons de tout cœur que ces mesures ne seront pas trop contraignantes pour vous et surtout vous qu'elles vous permette de passer un agréable séjour et de profiter pleinement de vos vacances en toute sécurité pour vous et vos proches.

Recevez nos sincères salutations amicalistes

*Toute correspondance UA est à adresser à :*

**Mail : [ascet.ddt46@i-carre.net](mailto:ascet.ddt46@i-carre.net) ☎ 05 65 23 60 60**

## Protocole de bonne conduite

Parce que nous ne voulons pas que le virus profite des vacances pour s'inviter dans nos UA, et dans nos vies, nous mettons tout en œuvre pour lui barrer la route. Nous avons recensé quelques bonnes pratiques qui peuvent faire la différence...

Des consignes sanitaires s'imposent pour vous accueillir en toute sécurité. Un nettoyage complet a été réalisé par les bénévoles de l'ASCE avant l'occupation des logements.

Pour les départs, à la fin de votre séjour, vous allez procéder comme habituellement au nettoyage du logement. Vu le contexte, je vous demande un grand soin pour ce nettoyage, indispensable pour le bien de tous, Pendant le nettoyage, toutes les pièces devront être aérées.

Pour les arrivées, il est conseillé à votre arrivée d'aérer toutes les pièces du logement et de procéder à une désinfection en utilisant dans cette opération des produits désinfectants de type lingettes virucides pour les sanitaires, tables, chaises, interrupteurs, poignées de portes, etc.

Les efforts de chacun pour le nettoyage et la désinfection nous permettent, malgré la crise, de maintenir nos tarifs sans augmentation pour les résidents.

Les heures : d'arrivée et de départ sur le lieu de villégiature devront être impérativement respectées. Un délai d'inoccupation minimum de six heures devra être respecté. Par exemple, les **départs devront avoir lieu avant 10 H et les arrivées après 16 H.**

*Commentaire : ce temps d'inoccupation est un minimum pour garantir la sécurité de chacun mais les ASCE peuvent décider de l'augmenter, si elles le jugent insuffisant.*

### Linge de maison:

Merci d'utiliser **les alèses et les taies d'oreillers jetables à votre disposition dans chaque UA\***.

A la fin de votre séjour vous voudrez bien les retirer et les mettre dans un sac poubelle qui sera fermé et jeté au container non recyclable.



Par souci d'hygiène et pour garantir votre sécurité sanitaire vous voudrez bien **en complément de votre linge de maison apporter également vos oreillers couettes/couvertures.** ( l'ascet46 lors de l'ouverture de l'UA enlèvera les oreillers et les couettes).

### Matériel par semaine à votre disposition:

Un sachet de lingettes désinfectantes et un flacon de gel hydroalcoolique.

*Si le site comporte plusieurs UA.* Durant votre séjour, vous voudrez bien respecter les gestes barrières avec les autres vacanciers, distance de sécurité et port du masque si besoin.

Toutefois, seront appliqués en complément, les protocoles officiels d'hygiène et de sécurité des campings dès qu'ils seront connus.

\*Rangement des alèses : UA mobilhome Oléron : coffre de la banquette canapé.

UA mobilhome Montalivet - Medoc plage (33), placard chambre.

UA VIC-Capdenac (46) : placards des chambres.

UA Studio de Cahors (46) : coffre du canapé.

## Fiche retour

J'atteste par la présente :

- Avoir conscience que dans le contexte sanitaire actuel, le fonctionnement, les conditions d'accueil et les services proposés ne seront pas les mêmes qu'habituellement ;
- Avoir pris connaissance du matériel spécifique que je dois amener en conséquence pour moi et les personnes qui m'accompagnent pour pouvoir séjourner dans l'UA (équipement de protection et de désinfection individuels, linge personnel...).

Je m'engage par ailleurs :

- A avertir les responsables de l'ASCE si quelqu'un de mon entourage ou moi-même présentons des symptômes potentiels du COVID-19 (toux, fièvre >37,8°C, diarrhée, nausées, rhume, grande fatigue, conjonctivite, perte de goût ou d'odorat) ;
- A séjourner uniquement avec les personnes citées sur ma fiche de réservation ;
- A respecter les gestes barrières sur le site (distanciation physique, désinfection des mains, port du masque) ;
- A prendre en charge lors de mon départ de l'UA l'ensemble du matériel utilisé lors de mon séjour et tout particulièrement les protections à usage unique utilisées.

Date,            nom

et Signature

*la bienveillance de chacun permettra de combattre le virus tous ensemble.*

*Toute correspondance UA est à adresser à :*

**Mail : [ascet.ddt46@i-carre.net](mailto:ascet.ddt46@i-carre.net)    ☎ 05 65 23 60 60**